Dossier de l'OHI No S3/8151/HSSC

LETTRE CIRCULAIRE 36/2023
31 octobre 2023

ADOPTION DE L'EDITION 5.1.0 DE LA PUBLICATION S-100 DE L'OHI MODELE UNIVERSEL DE DONNEES HYDROGRAPHIQUES

Références :
A. LC de l'OHI 23/2023 du 20 juillet – *Demande d'approbation de l'édition 5.1.0 de la publication de l'OHI S-100 – Modèle universel de données hydrographiques.*
B. Décisions et Actions du HSSC15 (juin 2023).

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1. La référence A proposait l'adoption de l'édition 5.1.0 de la publication S-100 de l'OHI - Modèle universel de données hydrographiques - telle que recommandée par le groupe de travail S-100 de l'OHI (S-100WG) et approuvée par le comité des services et des normes hydrographiques (HSSC) de l'OHI.

2. Le Secrétariat de l'OHI remercie les 37 Etats membres qui ont répondu à la référence A : Argentine, Australie, Bangladesh, Belgique, Brésil, Canada, Chili, Chypre, Colombie, Cuba, Danemark, Egypte, Estonie, Fidji, Finlande, France, Grèce, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Irlande, Lettonie, Malaisie, Mexique, Nouvelle-Zélande, Nigeria, Oman, Pays-Bas, Pologne, République de Corée, Singapour, Slovénie, Sri Lanka, Suède, Thaïlande, Royaume-Uni et Etats-Unis d'Amérique.

3. Les 37 Etats membres ont été favorables à l'adoption de l'édition 5.1.0 de la S-100, et trois Etats membres ont formulé des commentaires en sus de leur appui. Ces commentaires et le résultat de leur examen par le président du S-100WG et le Secrétariat de l'OHI figurent à l'annexe A de la présente lettre circulaire.

4. Au moment de la publication de la lettre en référence, l'OHI comptait 98 Etats membres, dont deux Etats faisant l'objet d'une suspension. Conformément aux dispositions de la Convention relative à l'OHI telle qu'amendée, le nombre minimum de votes favorables requis est de 32. En conséquence, l'édition 5.1.0 de la S-100 proposée a été adoptée.

5. L'édition 5.1. 0 de la publication S-100 de l'OHI (*version anglaise uniquement*) est mise à disposition sur le site web de l'OHI. > Publications > Standards and Specifications (https://iho.int/en/standards-and-specifications).

Veuillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Secrétaire général

John Nyberg
Directeur

Annexe A : Réponses des Etats membres à la LC de l'OHI 23/2023 et commentaires du président du S-100WG et du Secrétariat de l'OHI.

4b, quai Antoine 1er
B.P. 445
MC 98011 MONACO CEDEX
PRINCIPALITY OF MONACO
Tél. : +377 93 10 81 00
Fax : +377 93 10 81 40
Mél : info@iho.int
Web :www.iho.int

Annexe A à la LC de l'OHI 36/2023

REPONSES DES ETATS MEMBRES A LA LC DE L'OHI 23/2023 ET COMMENTAIRES DU PRESIDENT DU S-100WG ET DU SECRETARIAT DE L'OHI

DANEMARK (Vote = OUI)

1) Partie 1-4.9 « Relations and associations » : Suggérer de supprimer les termes « Refinement and Realization » en relation avec la Partie 1, Figure 1-9 et le texte correspondant, car ils ne concordent pas.

2) Partie 17-4.2 S-100 « Exchange Set Folder Structure » : Suggère d'insérer « If used, all associated ISOMetadataFile must follow MD_<data file base name>.XML file naming convention. » au lieu des trois dernières phrases du point 5.

Commentaires du président du S-100WG et du Secrétariat de l'OHI :

Le président du WG S-100 et le Secrétariat de l'OHI remercient le Danemark pour ses commentaires techniques concernant les parties 1 et 17 de la norme S-100. Les changements suggérés par le Danemark, qui sont d'ordre rédactionnel et qui assurent la cohérence du texte de la S-100, ont été inclus dans la version finale de l'édition 5.1.0 de la S-100.

THAïLANDE (Vote = OUI)

[Plusieurs corrections suggérées pour l'organisation du document, identifiées comme des incohérences entre le projet d'édition 5.1.0 de la S-100 et le résumé des changements inclus dans le document « Change Proposals Summary », ont été fournies par la Thaïlande dans un document séparé.]

Commentaires du président du S-100WG et du Secrétariat de l'OHI :

Le président du S-100WG et le Secrétariat de l'OHI remercient la Thaïlande pour ses observations concernant les incohérences entre le projet d'édition 5.1.0 de la S-100 et le résumé des changements inclus dans le document « Change Proposals Summary » (résumé des propositions de changement). Le président du S-100WG et le Secrétariat de l'OHI ont confirmé que les changements tels qu'ils figurent dans le projet d'édition 5.1.0 de la S-100 sont corrects, et que la table des matières de la partie 14 et le document « Change Proposals Summary » ont été modifiés comme indiqué. Le document révisé « Change Proposals Summary » peut être consulté en cliquant sur ce lien.

ETATS UNIS D'AMERIQUE (Vote = OUI)

Il est nécessaire de clarifier l'utilisation du sous-champ RVER (record version sub-field) pour plusieurs enregistrements, faute de quoi les utilisateurs choisissent des valeurs illégales ou ne savent pas ce qu'il faut mettre. En outre, certaines règles d'encodage font encore référence à des attributs, ce qui n'est pas conforme au modèle des caractéristiques générales et n'est pas pris en charge par la structure d'encodage. Le texte est corrigé. Les changements proposés ne modifient aucune structure, aucun modèle ni aucune autre ressource. (Les modifications proposées ont été incluses dans une version modifiée séparée de la S-100 Partie 10a, pages 29, 30, 32, 37, 38, 39, 40).

Commentaires du président du S-100WG et du Secrétariat de l'OHI :

Le président du S-100WG et le Secrétariat de l'OHI remercient les Etats-Unis d'Amérique pour leurs commentaires techniques concernant la partie 10a de la S-100. Après consultation entre le président du S-100WG, le Secrétariat de l'OHI et les experts en codage de la norme ISO/IEC 8211, les changements suggérés par les Etats-Unis d'Amérique ont été inclus dans la version finale de l'édition 5. 1. 0 de la S-100. Pour information, la version en rouge de la partie 10a montrant les changements recommandés tels que soumis par les Etats-Unis d'Amérique peut être consultée en cliquant sur ce lien.